Baroud d'honneur de l'ATE pour les trolleybus

Condamnés par les Transports régionaux neuchâtelois (TRN), les trolleybus chaux-defonniers conservent de farouches défenseurs. C'est le cas de la section neuchâteloise de l'Association transports et environnement (ATE), qui a envoyé cette semaine une lettre au Conseil d'administration des TRN.

Les signataires, qui expriment peu ou prou ce que les Verts chaux-de-fonniers ont dit l'an dernier, estiment que ce qui est prévu par l'entreprise de transport – remplacer les trolleybus par des autobus hybrides – «va à contre-courant d'une saine évolution.» Ils font remarquer que, «aujourd'hui, la plupart des villes suisses et européennes renouvellent leur flotte et développent leur réseau de trolleybus» et que «Neuchâtel vient d'acquérir 20 trolleybus surbaissés.»

L'ATE conteste les arguments avancés par la direction des TRN à l'appui de sa décision de supprimer les trolleybus. Elle réfute le lien qui est fait entre le réaménagement de la place de la Gare et la suppression de ce moyen de transport. L'ATE est d'avis que «les nombreux avantages des trolleybus doivent conduire à investir dans de nouvelles lignes aériennes.» Les surcoûts qui, selon la direction de l'entreprise, résultent des travaux de voirie pourraient être évités, moyennant une autre organisation des

travaux, comme cela se fait dans d'autres villes suisses.

Pour l'ATE, les avantages du trolleybus par rapport à l'autobus sont «évidents»: propres et silencieux, ils n'entraînent pas de coûts de santé car ne produisent pas de particules fines; leur confort de roulement est «particulièrement apprécié»; les moteurs électriques, robustes, sont d'un entretien facile; les trolleybus articulés avec deux essieux moteurs sont particulièrement bien adaptés pour les chaussées en pente et enneigées; ces véhicules ont une durée de vie de plus de 20 ans.

Technologie pas au point

Quant au remplacement prévu des trolleybus par des bus hybrides, l'ATE fait remarquer que la technique n'est pas encore au point: «La Chaux-de-Fonds veutelle se lancer dans une expérience et essuyer les plâtres?»

Le directeur de l'entreprise, Jean-Michel von Kaenel avait expliqué («L'Impartial» du 21 avril 2011) que recréer un réseau dans ce secteur coûterait 2,3 millions de francs. Le maintien des trolleybus nécessiterait d'autre part d'en racheter cinq nouveaux unités les remplacer vieillissantes, à 1,3 million de fr. pièce. Il rappelait en outre les conclusions d'une étude menée à Lugano qui avait conclu «qu'on ne peut pas dégager un avantage pour l'un ou pour l'autre» mode de transport. 🔘 LBY



La décision de remplacer les trolleybus par des bus hybrides déplaît à l'Association transports et environnement. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER